



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 67192

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le passage aux 35 heures dans le secteur hospitalier avant l'arrivée d'effectifs supplémentaires prévus. En effet, les délais de formation ne leur permettront pas d'être opérationnels avant trois ans. Les hôpitaux, qui souffrent déjà d'une pénurie de main-d'oeuvre, risquent de rencontrer de nouvelles difficultés pour assurer leur mission dans de bonnes conditions. Il souhaiterait donc savoir quelles seront les mesures provisoires qui seront prises durant cette période.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67192

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5745